



Demande de Permis d'Aménager

N° Dossier : 201205

Plan de Composition d'ensemble

PA 4

Système planimétrique : L93-CC49
Système altimétrique : IGN 69

Echelle : 1/400

Maître d'Ouvrage

Allee de Cindais
ZA La Porte de la Suisse Normande
14320 Saint André sur Orne

Bureau d'études VRD / Géomètre-Expert

Cabinet Patrick LALLOUET & associés

Géomètres-EExperts
542 Avenue des Digos - Parc Normandiko
14123 FLEURY-SUR-ORNE
Tel : 02 31 820 820 - Fax : 02 31 820 821
26 place du Champ de Mars
50000 SAINT-LO
Tel : 02 33 57 00 02 - Fax : 02 33 55 40 21
patrick.lalouet@lalouet-geometre-expert.fr

Johanna DURIEC
ARCHITECTE DPLG - URBANISTE
AMENAGEMENT-PROGRAMMATION-CONSTRUCTION
68 rue Captain Arthur GARDNER
14880 HERMANVILLE SUR MER
06 16 03 32 75 Email : johanna.duriec@gmail.com
N°Ordre National : 076262

Ind.	Observations	Aut. / Date
01	Création Permis d'Aménager	LO - le 21 / 04 / 2021

S:\...201205 GONNEVILLE EN AUGES\DESSIN\201205_PA.dwg

Légende espaces communs:

- Chaussée partagée
Béton bitumineux 0/10
- Stationnement perméable
Type evergreen
- Espaces verts
Engazonnement
- Noue plantée de couvresol
+ tranchée infiltrantes
- Talus bâché et planté
au long de la piste cyclable
- Piste de cyclable
en sable stabilisé
type Vignasol
- Arbres de haut jet à planter
par l'aménageur
- Terrain naturel avant travaux

Terrain destiné à
des équipements
ou des usages
collectifs

Légende lots:

- Périmètre du lotissement
- Limite de lots
Terrain destiné à une
utilisation privative
- n°
... m²

Numéro de lot
Surface de lot
- création d'accès interdit
- Emplacement indicatif de places
de stationnement non closes
(réalisation à charge acquéreur)
- Emplacement obligatoire de places
de stationnement non closes
(réalisation à charge acquéreur)
- Plantation d'arbre à charge acquéreur
1u par tranche entamée
de 400m² de terrain
- Haie bocagère à planter (limite RD.95a)
à charge aménageur.
- Haie bocagère périphérique à planter
à charge acquéreur.

Les surfaces des lots ne deviendront
définitives qu'après bornage du périmètre
contradictoirement avec les riverains.

